Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau de la gestion des dotations et compétences** 1 ter avenue de Lowendal – 75 700 PARIS 07 SP Chef de bureau : Bertrand DROGUET Tél : 01.49.55.43.28 - Fax : 01.49.55.48.19 NOR : AGRE1024092N	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEDC/N2010-2125** **Date: 23 septembre 2010**

Date de mise en application : **immédiate**
Nombr d'annexe : 0

Objet : **Accompagnement à la prise de fonction des ingénieurs agriculture-environnement affectés en établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) sur des fonctions d'enseignement.**

Référence : Décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 modifié, relatif au statut particulier du corps des ingénieurs agriculture-environnement (IAE)

Mots clés : Ingénieurs agriculture environnement (IAE) - Prise de fonction - Formation

Un accompagnement à la prise de fonction est mis en place pour les IAE affectés en lycée agricole sur des fonctions d'enseignement, au delà de l'intégration et de la socialisation professionnelle qui sont quant à elles assurées par l'équipe de direction et les collègues de l'établissement d'affectation.

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames, messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et les directeurs de l'agriculture et de la forêt Mesdames, messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement - les chefs des services de la formation et du développement Madame la directrice de l'école nationale de formation agronomique Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture, et de la pêche Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles	*Pour information :* Monsieur le secrétaire général Madame la directrice générale de l'enseignement et de la recherche Monsieur le doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public Unions nationales fédératives d'établissements privés

1/- Objectifs, et modalités de formation

L'objectif principal de ce dispositif de formation, conduit par l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA), est de leur fournir les repères pédagogiques nécessaires pour étayer leur pratique enseignante professionnelle :

- par un positionnement :
 . de début de formation : analyse des besoins individuels,
 . de fin de formation : à partir d'échanges et analyses de pratiques pour construire un plan de formation continuée ou continue,
- par la rencontre d'autres enseignants en formation,
- par la confrontation aux réalités du métier dans leur section et option, apports sur la didactique, la pédagogie et l'évaluation des apprenants,
- par un suivi et le conseil des formateurs de l'ENFA.

2/- Déroulement et contenus

Chaque ingénieur bénéficie de 3 semaines de formation :
- 2 semaines à l'ENFA,
- 1 semaine de modules optionnels à déterminer lors du 1er regroupement à l'ENFA.

2.1- Deux semaines de formation à l'ENFA

Dates par section :

- Sciences et techniques agronomiques, option productions végétales : 4 au 15 octobre
- Sciences et techniques agronomiques, option productions animales : 4 au 8 octobre et 18 au 22 octobre
- Biologie écologie : 4 au 15 octobre
- Sciences économiques sociales et gestion, option « gestion de l'entreprise » : 4 au 15 octobre
- Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace «aménagement forestier » : 6 au 17 décembre
- Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace «aménagement des espaces naturels » : 22 novembre au 3 décembre

Les contenus abordés seront les suivants :
. l'analyse des référentiels de formation,
. la préparation de progressions et leçons,
. la réalisation de séances d'enseignement (éventuellement),
. les démarches et outils pédagogiques,
. l'évaluation : les principes ; l'évaluation formative et certificative (démarche outils),
. les démarches pluridisciplinaires,
. la place de la formation des élèves en milieu professionnel (par exemple, suivi des stages en entreprises).

2.2- Module optionnel (1 semaine)

Chaque ingénieur peut suivre :
. un module retenu dans l'offre de formation continue (PNF 2011),
. un stage en milieu professionnel,
. un stage auprès d'un tuteur dans un autre établissement.
Les inspecteurs de l'enseignement agricole sont informés de ce dispositif (contenus et modalités).

3/- Invitations et frais de déplacements

Les invitations seront adressées aux intéressés par l'ENFA.
Les frais de déplacement seront pris en charge par l'ENFA de Toulouse sur présentation des états dûment remplis et selon les taux en vigueur et dispositions réglementaires.

4/- Interlocuteurs

ENFA de Toulouse 2, route de Narbonne BP 22687 – 31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX

- Responsable de la professionnalisation des enseignants :
 Jean-Marie CHASSAGNE tél : 05.61.75.34.60, mail : jean-marie.chassagne@educagri.fr

- **Responsables de formations** :

- Sciences et techniques agronomiques, option productions végétales : Blanche BOUSQUET et Nadia CANCIAN
- Sciences et techniques agronomiques, option productions animales : Laure MAGNIER
- Biologie écologie : Christiane BORIN
- Sciences économiques et gestion, option A : Jean SIMONNEAUX
- Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace, option aménagements forestiers : Laurent LELLI
- Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace, option aménagement des espaces naturels : Nina ASLOUM.

- Responsable de la gestion administrative :
 Mireille BACOU tél : 05.61.75.34.78, mail : mireille.bacou@educagri.fr

Le sous-directeur des établissements,
des dotations et des compétences

Michel GOMEZ